

DÉCISION 2026 / 11

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE
DURAN

D É C I S I O N - N°11

OBJET : Tarifs location salle polyvalente

Le maire de la commune de DURAN
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°20 du 20 mars 2026 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : D’appliquer les tarifs suivant pour la location de la salle polyvalente 6 rue Louis Aragon :

Particuliers	Associations	ENTREPRISES
Location uniquement en fin de semaine (vendredi 16h au lundi 8h30)	(uniquement grande salle)	
Habitants de Duran Petite salle : 300 € Salle complète : 600 €	Associations domiciliées à Duran La mise à disposition de la salle est gratuite pour les associations qui proposent des activités gratuitement au public Si activités soumises à règlement (en sus des adhésions) : 15€ / h	Forfait journée ; 1000 € (de 8h30 à 18h30) Forfait fin de semaine 1800€ (du vendredi 16h au lundi 8h30)
Extérieurs à Duran Petite salle : 300 € Salle complète : 600 €	Associations extérieures à Duran Quelle que soit l’activité : 20€ / h	
Forfait ménage : 200 € (sur demande)		
Toute autre demande sera étudiée au cas par cas et accordée sur demande de M. le maire		

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 20/07/2026

Le maire, Ludovic LE BOULCH